

Budget principal des dépenses, 1985-1986

M. Hnatyshyn: J'apprécie les remarques que mes deux collègues leaders parlementaires ont faites à l'égard de l'accueil des visiteurs de marque. Ils comprendront certainement pourquoi nous attendons avec beaucoup d'enthousiasme la venue chez nous du secrétaire général des Nations Unies, étant donné que cet organisme fête son 40^e anniversaire. Les questions soulevées feront certainement l'objet de discussions permanentes. Je sais que nous avons tous fait du bon travail et je compte travailler en ce sens pendant bien des années encore.

M. le Président: Le leader du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter sa motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu la motion. Dois-je la dispenser de sa lecture?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1510)

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1985-1986

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je voudrais également déposer le plan de dépenses du gouvernement qui constitue la Partie I du Budget des dépenses. J'ai également remis au greffier de la Chambre, au nom de mes collègues, la Partie III du Budget des dépenses qui se compose de 71 plans de dépenses ministériels. Ces documents seront distribués aux membres du comité permanent pour les aider à examiner les pouvoirs de dépenser demandés dans la Partie II du Budget des dépenses.

[Français]

DECLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le Budget des dépenses pour 1985-1986. Ce budget prévoit des dépenses de l'ordre de 103.6 milliards de dollars, soit une augmentation de 7.3 p. 100 par rapport au Budget des dépenses principales de l'année dernière. Il représente les plans de dépenses les plus à jour du gouvernement pour la prochaine année financière et est tout à fait conforme au niveau des dépenses que mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), a annoncées dans son exposé économique et financier de novembre dernier.

[Traduction]

Les dépenses prévues pour 1985-1986, qui comprennent le Budget principal, les réserves ainsi qu'une provision pour les crédits annulés, s'élèvent à 105.4 milliards, ce qui ne représente qu'une augmentation de 4.7 p. 100 par rapport aux prévisions pour 1984-1985. J'ai le plaisir d'annoncer que le taux de croissance n'a jamais été aussi bas depuis 17 ans.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Si nous prenons les sorties de fonds à l'exclusion du service de la dette, la croissance des dépenses dépasse à

peine 2 p. 100, ce qui est nettement en-dessous du taux d'inflation.

[Français]

Ce faible taux d'augmentation des dépenses témoigne de l'engagement qu'a pris ce gouvernement à restreindre les dépenses, même s'il nous a fallu respecter des engagements pris bien avant que notre gouvernement ne prenne le pouvoir. Je puis toutefois assurer les honorables députés que l'augmentation serait sensiblement plus élevée si le gouvernement n'était pas intervenu en novembre dernier pour réduire les dépenses.

Avant d'exposer certains détails de ce Budget des dépenses, j'aimerais dire quelques mots au sujet de sa présentation, laquelle a évolué au cours des dernières années. C'est la première fois cette année que l'on publie le jeu complet des documents budgétaires dans leur nouvelle présentation. Les parlementaires auront donc accès à des renseignements qui tiennent compte davantage de leurs besoins particuliers et qui leur permettent de comprendre le plan des dépenses globales du gouvernement et les plans de dépenses particuliers des ministères.

[Traduction]

La Partie I, qui a été publiée pour la première fois en 1981-1982, analyse le Budget principal des dépenses par rapport au plan des dépenses globales du gouvernement, par secteur ou enveloppe. La Partie II, que l'on appelle communément le Livre Bleu, est publiée, pour la première fois, sous sa nouvelle forme. Elle explique les projets de dépenses que le Parlement doit autoriser en adoptant une loi portant affectation de crédits et fournit des prévisions détaillées pour les postes déjà approuvés par les lois en vigueur. La présentation du Livre Bleu a été révisée de façon à ne plus y inclure les renseignements qui figurent dans les documents budgétaires. La Partie III se compose d'une série de plans de dépenses ministériels préparés par les différents ministères et organismes sur les conseils du bureau du contrôleur général et que je dépose au nom de tous mes collègues du cabinet.

Cette année, nous publions pour la première fois, pour marquer la fin de la période de transition, la série complète des plans de dépenses des ministères. Chaque plan indique les résultats que le gouvernement compte atteindre à la suite des dépenses qu'il propose de faire dans chaque secteur d'activité. Ces plans détaillés fournissent un tableau complet de chaque programme ministériel et seront particulièrement utiles aux membres du comité permanent qui examineront le Budget principal. Pour que la présentation soit plus logique, la répartition de certains renseignements a été modifiée. Par exemple, les données récapitulatives qui figuraient d'habitude dans la Partie II ou le Livre bleu se trouvent maintenant dans la Partie I ou dans le plan de dépenses du gouvernement. Certains détails concernant les dépenses des ministères qui figuraient dans les plans de dépenses des ministères en question ne sont plus dans le Livre Bleu. Le chapitre 5 du plan de dépenses du gouvernement explique en détail la nouvelle présentation des prévisions budgétaires.